

PROCÈS-VERBAL DE LA 130^e RÉUNION RÉGULIÈRE DU
COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMBCSN SAQ,
TENUE LE MARDI 29 AOÛT 2006
À LA SALLE PULIGNY,
DE L'ÉDIFICE DU C.D.M. SOUS LA PRÉSIDENTE DE
M. GILBERT GRAVEL, COPRÉSIDENT PATRONAL DU COMITÉ.

Étaient présents :

- MME. Marielle B. Murray – Membre patronal
Carole Massé – Membre syndical

- MM. Pierre Dénomée – Membre patronal
Clément Gagné – Membre patronal
M. Jean Gagné – Membre syndical
André Gagnon – Membre syndical
M. Gilbert Gravel – Coprésident patronal
Claude Rivard – Représentant à la prévention

Absents :

- MM. Jean-Noël Bordeleau – Membre patronal
Daniel Chartrand – Membre syndical
Benoît Gingras – Conseiller à la prévention
James G. Robert – Coprésident syndical

Invité : M. Sylvain Faubert – Vice-président, régions succursales SEMB CSN

130.00 Ouverture de la réunion

M. Gilbert Gravel agit à titre de président et Mme Carole Massé agit à titre de secrétaire de la réunion. Ouverture de la réunion à 13h35.

130.01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. André Gagnon et appuyé par M. Pierre Dénomée l'adoption de l'ordre du jour e tenant compte de la modification suivante : insérer à 130.03 le point «représentant à la prévention» tout en décalant les points suivants. Adopté à l'unanimité.

130.02 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2006

Suite à une lecture de M. Gilbert Gravel, il est proposé par M. Clément Gagné et appuyé par Mme Marielle B. Murray, l'adoption du procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2006. Adopté à l'unanimité.

130.03 Représentant à la prévention

M. Faubert justifie sa présence ici aujourd'hui, en appui aux membres syndicaux du comité. Aussi, site à un bref historique sur les raisons pour lesquelles on s'est assuré que M. Rivard reste en poste comme représentant à la prévention l'an dernier, il se questionne sur la pertinence de la décision de l'employeur de ne pas renouveler l'entente à son sujet.

M. Gravel explique que cette décision est reliée uniquement par des compressions budgétaires.

Tout en mentionnant qu'un grief a été déposé pour contester cette décision, M. Faubert précise la volonté du SEMB CSN d'exiger, comme le prévoit la Loi de la santé sécurité au travail, le nombre de représentants à la prévention au prorata des heures travaillées par les employés du SEMB CSN.

M. Rivard déplore cette prise de décision hâtive sans en avoir analysé toutes les conséquences face au comité. Aussi, il ajoute qu'un pareil grief avait été déposé lors du contrat de travail précédent et que celui-ci avait été annulé lors de la signature de la convention collective comme tous les autres griefs.

M. Faubert réitère la volonté du SEMB CSN à ce que le comité fonctionne, mais dans le respect du paritarisme.

130.04 Suivi des dossiers

Dossiers prioritaires :

Formation SST

M. Rivard demande si on a eu des nouvelles de M. Caillé dans ce dossier. En l'absence de Mme Maltais et de M. Gingras, aucune réponse n'est disponible.

M. Jean Gagné manifeste son impatience face à la lenteur de ce dossier et souligne l'importance de détenir un échéancier.

Banc à la caisse

Mme Murray nous indique que les bancs seront livrés du CDM à partir du 16 octobre 2006 sur une période de trois semaines.

M. Rivard, à partir d'un document paraissant sur Intranet le jour même sur le sujet, déplore le manque de transparence et l'absence de consultation paritaire dans la confection de ce message à afficher en succursale.

M. Faubert déplore ce manque de sérieux.

M. Gravel admet ne pas être au courant de la provenance, souligne tout de même certaines réalisations et se propose de le signifier à qui de droit.

Transpalette manuels

M. Rivard se propose d'amorcer une tournée des succursales possédant un transpalette manuel afin de valider les méthodes de travail et la conformité des environnements de travail.

M. Gravel réplique que ceci n'est pas prévu dans le plan d'action déposé à Mme Tremblay de la CSST et suggère une rencontre avec elle. M. Rivard, tout en précisant son mandat, souligne que ces vérifications auraient dû être faites avant l'introduction de ces appareils en succursales.

M. Faubert ajoute que le représentant à la prévention n'a pas besoin de la permission de qui que se soit pour se pointer en succursale, car cela fait partie de ses fonctions.

Maternité sans danger

M. Rivard souligne une confusion de certains directeurs à forcer les travailleuses à voir obligatoirement leur médecin traitant afin d'être admissible au programme pour une maternité sans danger au lieu d'aller au CLSC.

M. Gravel se charge de relancer Mme Vicky Allard à ce sujet.

SIMDUT

La partie syndicale se questionne face à la présence d'un distributeur à vin fonctionnant avec de l'azote, prévu à la nouvelle succursale 23205 à Laval. Mme Murray validera tout ceci avec M. Daniel Aumont du Service Aménagement design et ingénierie.

Dossier Ponctuel :

M.D.F.-Vrac #23452

Maintenant que la vente est officialisée, M. Gagnon se questionne à savoir qui va assumer les dépenses pour corriger les plaintes et à qui on les adresse. Aussi, il dénonce le non respect d'une procédure concernant le lavage de plancher lors des heures d'ouvertures.

Dossier «nouveau rayonnage»

En attente du retour de M. Gingras.

P.D.C. 3^e étage

Dossier Fermé.

Rapport d'accident du travail et d'enquête

M. Gravel nous informe de la possibilité de se doter d'un nouveau logiciel pour compiler ces rapports tout en nous indiquant qu'il reste à justifier l'achat.

Vols et Agressions

La formation n'est pas une priorité du Service de prévention et enquête pour le moment.

Grippe Aviaire

En l'absence de Mme Maltais, M. Gravel nous informe de la venue d'un nouveau produit domestique nettoyant pour surfaces lisses.

Méthode de travail SAQ Dépôt

En attente des résultats du test sur le marchepied. Aussi, M. Jean Gagné déplore le trop grand nombre de palettes sur le plancher de vente. M. Gravel demande à ce que cette problématique soit signifiée seulement si cette dernière devient une pratique courante.

Décision de la C.S.S.T. # 33614 Baie-Comeau

En attente du retour de M. Gingras.

Soulier de sécurité

M. Dénommée nous revient avec le suivi auprès de la directrice de secteur, Mme Sonia Isabel.

130.05 Affaires nouvelles

Service Conseil

Suite à une suggestion de M. Jean Gagné au sujet d'un nouvel escalier pour le rayonnage, Mme Murray suggère d'inviter Mme Mélanie Bourque pour la prochaine réunion.

Étalage de caisses

Suite à une discussion sur le sujet, nous convenons à une relance de la procédure qui dit : «D'éviter l'étalage des caisses dans l'aire de vente.....»

130.06 Levée de le réunion

M. Pierre Dénomée propose la levée de la réunion à 15h30, appuyé par M. Claude Rivard.

Gilbert Gravel
Coprésident patronal

James G.Robert
Coprésident syndical

COMITÉ PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ
SEMB/CSN/SAQ